



Durabilité

Une passata pour valoriser le surplus de tomates.
Page 6

Pra Collet

Double intoxication mortelle au camping: le procès.
Page 11



Stéphane Mitchell

«Les séries renforcent le rôle des scénaristes.»
Page 20

24 heures

L'écrivain **Metin Arditi** répond à la Cicad sur l'antisionisme et l'antisémitisme.
Page 7

Florian Cella

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 www.24heures.ch

La vie sans portable, la nouvelle réalité des étudiants et apprentis

Déconnexion La rentrée est marquée par une nouvelle directive cantonale qui vise à uniformiser l'usage des smartphones dans les écoles postobligatoires vaudoises. Elle entrera en vigueur en janvier.

Témoignages «24 heures» est allé prendre la température dans cinq établissements du canton. Les réactions sont plutôt sereines: «Ça fait un moment qu'on doit le laisser en mode silence dans le sac.»

Souvenirs Notre journaliste se rappelle qu'il y a dix ans déjà, sur les bancs du Gymnase du Bugnon à Lausanne, il suivait les cours de ski en cachette pendant les cours de trigonométrie... **Lire en page 3**

L'éditorial

À l'école, le smartphone n'est pas qu'un ennemi

Comment donc, l'usage du smartphone est interdit pendant les cours? Et le Canton de Vaud serre la vis au secondaire II pour les gymnasiens et les apprentis après l'école obligatoire?

Dans le stress de la rentrée d'hier, nous sommes allés à la rencontre de gymnasiens et d'apprentis à l'école professionnelle. Qui ont haussé les épaules. Le smartphone «interdit», plus exactement «régulé» en classe? Eh bien, «c'était déjà comme ça», au bon vouloir des profs avant l'uniformisation en cours.

Ou alors les jeunes ne sont tout simplement pas au courant. C'est, en un sens, normal puisque «le grand saut» se produira au deuxième semestre, donc au début de l'année 2026. C'est peut-être aussi le signe que l'information n'a pas circulé de la meilleure façon.

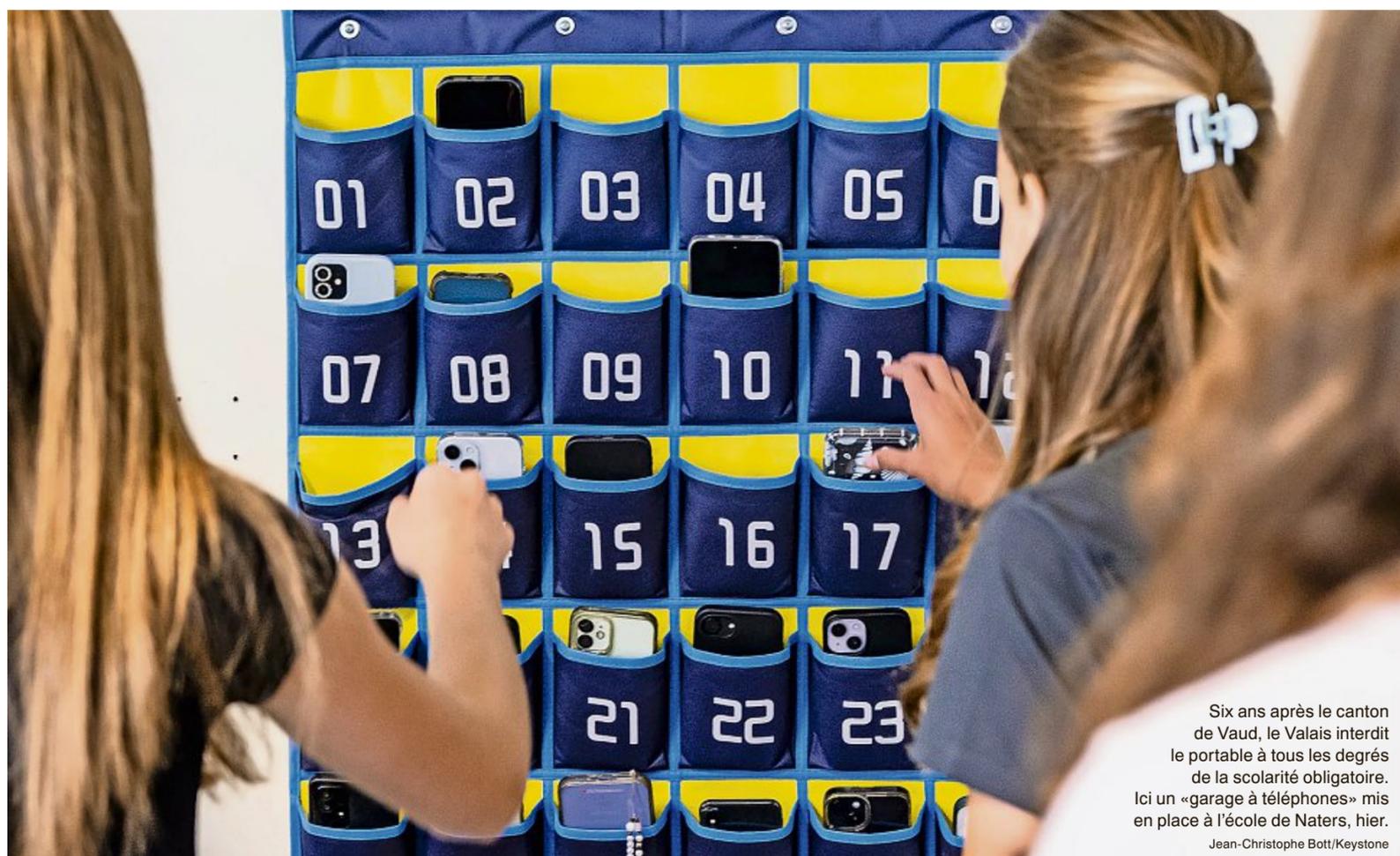
Mais au fait, sur quel canal se répand l'information, de nos jours? Eh bien, tiens, sur les smartphones. Les médias sont bien placés pour le savoir. Et donc, feu sur le vilain appareil responsable de tous les maux? On ne niera pas les méfaits de l'addiction aux écrans, responsable de troubles de la lecture et de manque de concentration.

Mais reconnaissons que le smartphone fait partie de nos vies. Et que c'est aussi un bel outil de recherche et de connaissance. Encore faut-il apprendre à l'utiliser intelligemment. Et ça tombe bien: l'école parle aussi de l'usage pédagogique des écrans et du regard critique et sélectif à porter sur nos appareils. Le Gymnase d'Yverdon planche par exemple sur un projet pilote prometteur pour 2026. C'est vraiment la voie à explorer et à intensifier.

Page 3



Philippe Maspoli
Journaliste
Vaud & Régions



Six ans après le canton de Vaud, le Valais interdit le portable à tous les degrés de la scolarité obligatoire. Ici un «garage à téléphones» mis en place à l'école de Naters, hier.
Jean-Christophe Bott/Keystone

Les jeux douteux du prof d'impro

Vevey Un comédien comparait en justice pour actes sexuels répétés sur onze anciens élèves. La justice doit étudier l'authenticité du consentement de très jeunes victimes et soupeser l'ascendant du personnage. Récit. **Page 5**

Mission délicate pour les pompiers

Le Mont-sur-Lausanne Plus de 50 hommes du feu ont combattu l'incendie au centre de tri lundi. Certains sont restés jusqu'à minuit et un drone équipé de caméras thermiques a guidé les opérations d'extinction. **Page 6**

Le dopage, soluble dans l'amour?

Sport Testées positives, plusieurs athlètes ont invoqué une relation sexuelle avec leur partenaire et ont obtenu gain de cause. C'est ce qui est arrivé notamment à la triathlète genevoise Imogen Simmonds. Explications. **Page 9**

Le premier robot paysan au boulot

Cressier L'agriculteur Beat Mathys s'est offert un robot autonome capable de travailler jour et nuit. «Si on veut rendre le métier moins pénible et plus attractif, la technologie est un passage obligé», dit-il. **Page 12**

Gaza: «La position suisse est dépassée»

Proche-Orient Dans le ballet diplomatique autour de la Palestine, la Suisse joue l'exception. Micheline Calmy-Rey s'inquiète: «Nous mettons en jeu notre réputation d'État dépositaire des droits de l'homme.» **Page 15**

Bannir le smartphone des cours au postobligatoire laisse les élèves perplexes

Rentrée scolaire En janvier, le Canton étendra aux gymnases et écoles professionnelles une interdiction déjà en vigueur à l'école obligatoire. Les jeunes semblent s'en accommoder.

**Frédéric Ravussin
et Arsène Passamani** Textes
Florian Cella Photos

«Quoi, le téléphone est interdit au gymnase? Je n'étais pas au courant, ça ne va pas le faire, je ne peux pas vivre sans mon bigo.» Sur le point de partir pour une visite guidée du Gymnase d'Yverdon lundi en fin de matinée, cette jeune fille de 16 ans découvre l'existence de cette récente directive de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) que Vaud va étendre au niveau secondaire II.

Tout juste sortie de l'école obligatoire où les smartphones sont bannis depuis 2019 (en dehors des activités pédagogiques spécifiques, évidemment), elle pensait peut-être bénéficier d'une plus grande liberté d'écran en gagnant le postobligatoire. L'adolescente redescend toutefois de plusieurs tours en apprenant que cette restriction d'usage – qui entrera formellement en vigueur fin janvier – ne s'applique qu'aux heures de cours, pas aux interclasses, ni à la récréation et à la pause de midi.

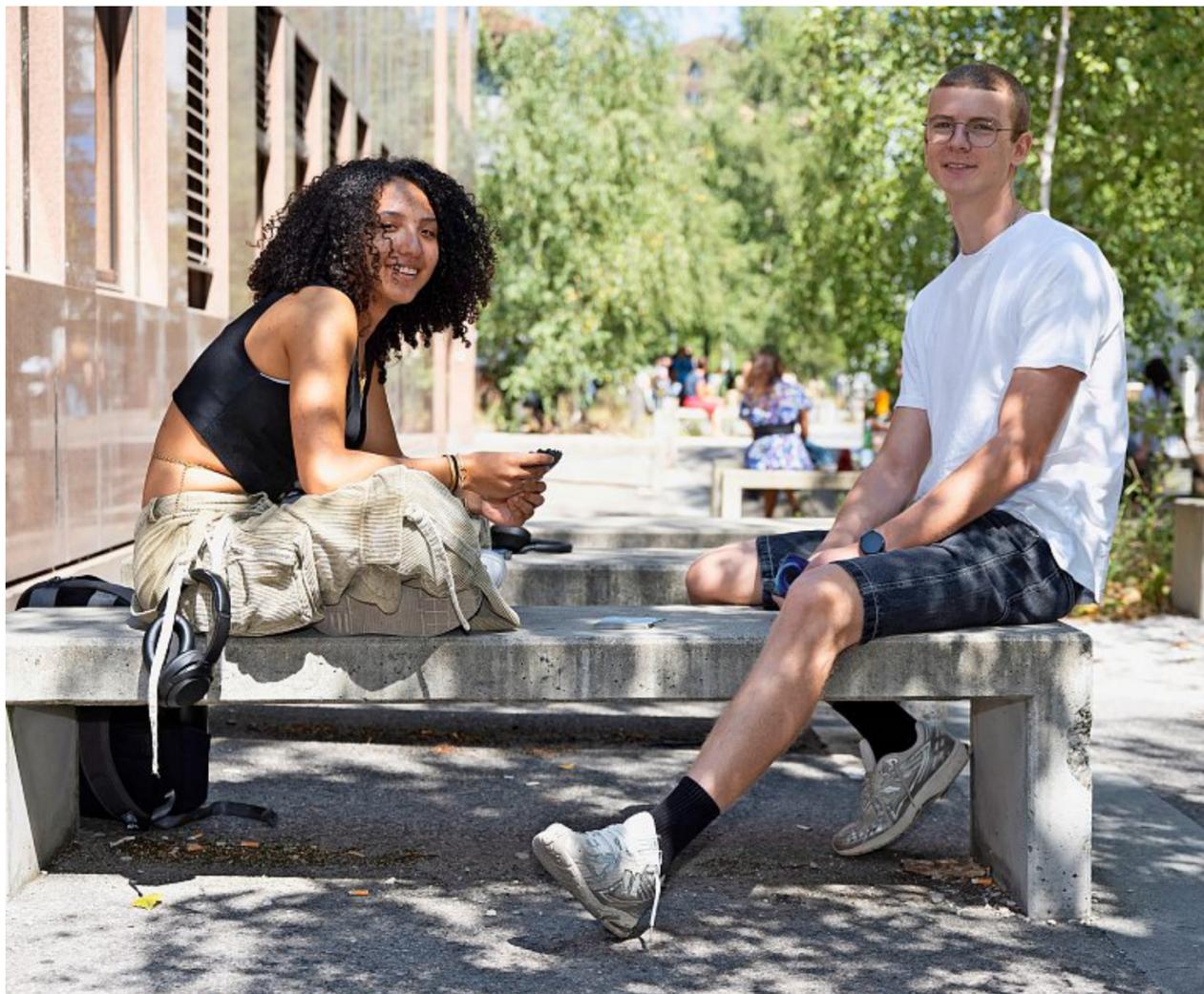
Formellement en effet, une interdiction pure et simple n'est pas possible dans les gymnases comme dans les écoles professionnelles. Principalement parce que de nombreux étudiants et apprentis y sont déjà majeurs. Mais aussi parce que pour les apprentissages en mode dual, le smartphone permet d'assurer le lien entre les entreprises formatrices et leurs jeunes collaborateurs.

«Plutôt une bonne chose»

En ce lundi de rentrée scolaire, un petit tour d'horizon aux abords de cinq établissements du postobligatoire vaudois semble indiquer que la vive réaction de l'Yverdonnoise fait plutôt figure d'exception et que la mesure n'aura pas l'effet d'une bombe. «En soi, c'est plutôt une bonne chose. Ce qu'on en fait, c'est inutile et une simple notification suffit à nous déconcentrer», notent Marc* et Martin*, deux élèves de 16 ans qui entrent en deuxième année. «Personnellement, ça ne changera rien pour moi. Je ne l'utilisais pas en classe. Je n'en vois pas l'intérêt. Sans oublier que c'est notre choix d'être ici pour étudier», enchaîne José*, lui aussi élève de 2^e année.

Même sous couvert d'anonymat, les grands adolescents vaudois n'assureraient-ils pas de souffrir d'une certaine dépendance à leur appareil connecté? Ou alors veulent-ils dissimuler le fait qu'ils *schindent* en tapotant sur leur téléphone à l'insu des profs? Car en soi, la directive de la CIIP a surtout pour but «d'harmoniser les pratiques, de mettre tout le monde sur un pied d'égalité», explique Patrick Godat, directeur du Gymnase du Bugnon.

En effet, voilà plusieurs années que les téléphones portables et autres tablettes n'ont plus droit de cité pendant les cours au sein d'une majori-



Gymnasiens au Bugnon, Ellie Ayacaba Ondo et Julian Buchanan (en haut) ne voient pas ce que la nouvelle directive va changer. À l'ETML, Tugay Tiryaki et Samuel Ruegsegger savent depuis un moment qu'ils doivent laisser leur téléphone portable en mode silence dans le sac.

«En soi, c'est plutôt une bonne chose. Ce qu'on en fait, c'est inutile et une simple notification suffit à nous déconcentrer.»

Marc* et Martin*

Deux élèves de 16 ans qui entrent en deuxième année d'enseignement postobligatoire

té d'établissements. «Ça fait un moment qu'on doit le laisser en mode silence dans le sac», note Samuel Ruegsegger, 17 ans et étudiant de 2^e année de polymécanique à l'ETML. «C'est quoi cette nouvelle directive? Ah, mais ça change quoi par rapport à l'année dernière», s'interroge Ellie Ayacaba Ondo et Julian Buchanan, gymnasiens de 17 et 18 ans au Bugnon.

De son côté, le corps enseignant l'a bien accueillie. Logique. Directrice du Gymnase d'Yverdon, Anne Fournand évoque ainsi une pratique commune depuis plusieurs années. «Et quand on l'a officialisée dans notre règlement interne, elle n'a pas fait débat», reprend celle qui vient d'être nommée présidente de

la conférence des directeurs de gymnases vaudois.

Disparité de traitement

À l'en croire, peu de sanctions ont dû être prises jusqu'ici à l'encontre d'élèves récalcitrants. À savoir une confiscation temporaire de l'objet. Mais la réglementation était-elle observée stricto sensu? Difficile à dire... Même certains profs admettent être plus ou moins fermes sur la question.

Les témoignages de plusieurs étudiants et apprentis vaudois corroborent en tout cas ce semblant d'aveu. «Les profs s'en foutent un peu si certains ne suivent pas parce qu'ils sont sur leur téléphone», avance ainsi cet étudiant de 2^e année à l'EPSIC. «Tous ne réagissent pas de la même manière. L'année

dernière, une prof nous demandait d'éteindre complètement notre portable et qu'on le pose sur son bureau en début de cours, alors que d'autres nous disaient simplement de le ranger dans notre sac, même quand ils surprenaient quelqu'un en train de l'utiliser», reprennent les deux amis gymnasiens du Bugnon.

Quoi qu'il en soit, les deux profs croisés sur le parking du Gymnase d'Yverdon semblent être sur la même longueur d'onde: «Certes, le téléphone peut se révéler utile, mais globalement je suis contre son usage en classe. Et cette directive nous donne une base sur laquelle nous appuyer», relève la première. «C'est surtout aux élèves qu'il faut penser. Enfin, à la minorité d'entre eux qui ne peut s'em-

pêcher de regarder son portable et qui, par manque d'attention, va manquer dix minutes essentielles de la leçon, ce qui se répercutera sur ses résultats», poursuit le second.

Programme de gestion

Ce constat, les directions l'ont bien évidemment fait aussi. Au Bugnon, on a du reste mis en place un programme de détox numérique. «Il rencontre une belle réussite et permet non seulement aux élèves de mieux se concentrer sur les études, mais aussi de sortir de la solitude numérique», explique Patrick Godat.

Étudiant dans cet établissement, Léo voit les choses un peu différemment: «Il faudrait plutôt essayer d'apprendre à travailler avec le téléphone plutôt que d'en restreindre l'usage.»

À Yverdon, un projet monté avec l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire pour le deuxième semestre 2025-2026 va du reste dans ce sens. «On y abordera la gestion des écrans, leur impact sur les relations, les aspects légaux liés à leur utilisation, de même que les conséquences qu'ils peuvent avoir sur la santé», conclut Anne Fournand.

*Prénoms fictifs

Souvenir: dix ans après, rien n'a changé

Il y a dix ans, mon parcours scolaire me projetait sur les bancs du Gymnase du Bugnon. Génération Z oblige: le téléphone était déjà au centre de tous les intérêts.

Au niveau du règlement interne de l'établissement, rien n'était vraiment différent de ce que la nouvelle directive stipule aujourd'hui. Nous devions mettre nos portables sous silence et dans nos sacs. Certains tremblaient déjà, rien qu'à l'idée de se faire confisquer leur bien le plus précieux.

Je me souviens qu'une prof nous laissait écouter de la musique pendant les heures de dessin. Sans parler des scènes de liesse quand un Kahoot – quiz interactif sur téléphone – était organisé en classe. Lorsque son usage n'était pas autorisé dans un cadre pédagogique, on se servait des trousseaux, classeurs et autres stratagèmes pour l'utiliser en cachette. On suivait les exploits de Lara Gut, Carlo Janka ou Beat Feuz en même temps que les cours de trigonométrie.

Il y a dix ans, certains enseignants étaient réputés plus sévères, d'autres plus tolérants sur ces utilisations. Il y avait ceux qui confisquaient les appareils à la moindre sonnerie et ceux qui faisaient semblant de ne rien voir ou de ne rien entendre. En discutant aujourd'hui avec les gymnasiens, cela semble être toujours le cas. À voir maintenant si la nouvelle directive du Canton permettra au corps enseignant d'uniformiser ses pratiques quant à l'usage du téléphone portable. (APA)